

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 287/2022

A L'ENTREPRISE BLM TRADING SARL

Après avoir reçu le contrat du marché des travaux de réhabilitation des pistes de desserte agricoles de Bulungu-kassy-sala dans la province /PNSD à BANDUNDU ville, conclu avec le cabinet du Gouverneur de la Province du Kwilu, pour un montant total hors taxe de francs congolais deux cent quarante-neuf millions six cent quatre-vingt mille sept cent trente-six, vingt centimes (249.680.736,20) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit CDF 1.747.765,15 (francs congolais un million sept cent quarante-sept mille sept cent soixante-cinq, quinze centimes).

Fait à Kinshasa le 05/10/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Sceau de l'Etablissement

Raymond M.L YUMBA
Directeur Général a.i